

Menu

Du lundi 09 au vendredi 13 août 2021

Lundi

Salade verte bio sauce andalouse

Hachis Parmentier

(viande égrenée de bœuf, flocons de pommes de terre et lait)

Yaourt à la fraise bio



Pain aux pépites de chocolat Fruit

Carottes râpées bio vinaigrette, huile d'olive et citron



ΑB

Gigolette de dinde

Salade de pâtes (pâtes, tomates, concombres, huiles d'olive et herbes fraîches)



Pêche plate

Pain au lait du boulanger Fruit

Vendredi

Melon

Escalope de poulet à la crème



Brocolis aux oignons

Brie

Paris Brest

Mini frangipane Yaourt à boire à la fraise jour ta gourde d'eau et boire de l'eau tout au long de la journée

Pense à apporter chaque

Mardi

Menu végétarien

Méli-mélo gourmand (blé, orge, avoine, pois, carottes, tomate, concombre, basilic) et dés d'emmental

Nuggets végétariens, stick de ketchup

Haricots plats du soleil (ail et basilic)

Prunes

Pain d'épices Banane bio



Jeudi

Riz créole bio

Filet de hoki sauce Norvégienne (crème, oignons, cubes de carottes, aneth)





Fromage blanc bio nature



Moelleux nature Purée de pomme poire bio



Pain bio produit localement



(atelier dans le 91 ; une partie de la farine provient de blés cultivés en IDF)

Ces menus et goûters sont susceptibles de modifications en fonction des arrivages, des cours ou de tout imprévu.



Toutes nos viandes sont nées, élevées et abattues en France, à l'exception de





Poisson issu d'une pêche durable certifiée



Produit issu de l'Agriculture



Appellation d'Origine Protégée ou Indication Géographique Protégée



Label Rouge



Fruits, légumes et laitages subventionnés dans le cadre du programme d'aide de l'UE à destination des écoles

Volaille de qualité certifiée

La liste des allergènes présents dans les menus est disponible sur demande à la CDE13. Conformément au règlement CE n°1169/2011, les menus peuvent contenir les 14 substances ou produits provoquant des allergies ou intolérances : céréales contenant du gluten, crustacés, œufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, graines de sésame, anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/l, lupin , mollusques.